

Sous-groupe de travail sur l'aménagement
de la zone tampon
Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto

COMPTE RENDU
RENCONTRE #7

RÉALISÉ PAR



10 juin 2019

Table des matières

1	Mot de bienvenue	3
2	Validation de l'ordre du jour	3
3	Validation du compte rendu.....	3
4	Validation des cartes et des options	3
5	Démarches de validation avec les parties prenantes	4
6	Aménagement paysager.....	5
7	Varia.....	5
8	Prochaine rencontre	6
9	Fin de la rencontre.....	6

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des présences	7
Annexe 2 : Ordre du jour	9
Annexe 3 : Présentation	11

1 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Louis-Michel Tremblay, facilitateur de la séance, souhaite la bienvenue à tous. Un tour de table est réalisé pour la présentation des membres. Linda Cauchon, chargée de projet chez Rio Tinto pour la phase 2 remplacera Guillaume Tremblay comme représentant de Rio Tinto pour le projet. Alexandra Duperré est substitut de Tommy Tremblay du Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD).

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente la proposition d'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés au varia :

- Avis — Relevés géophysiques
- Gestion des cours d'eau sur le site lors de la construction de la phase 1 du projet Vaudreuil au-delà de 2022.

Les membres valident l'ordre du jour. La liste des présences figure en annexe 1 et l'ordre du jour est en annexe 2.

3 VALIDATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la rencontre du 15 avril 2019 est validé par les membres. Monsieur Louis-Michel Tremblay présente les actions de suivi du compte rendu. Le tableau suivant résume l'avancement des actions en suivi.

Actions de suivi	Responsable	Suivis
Rencontre 15 avril 2019		
Cartographie des options discutées	TES	À l'ordre du jour
Validation de la meilleure manière individuelle de consulter les groupes d'intérêt	TES	À l'ordre du jour

4 VALIDATION DES CARTES ET DES OPTIONS

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente les cartes suivantes aux membres :

- Scénario — Ceinture verte
- Motoneige — Scénarios de réaménagement
- Vélo de montagne — Scénarios de réaménagement

Monsieur Tremblay demande aux membres si les cartes représentent bien les options identifiées lors de la rencontre du comité du 15 avril dernier pour le réaménagement des sentiers de vélos, les pistes de motoneige et pour la bonification de la ceinture verte du Complexe Jonquière. Il précise que les cartes sont des outils de travail du sous-groupe de travail qui permettront de poursuivre la réflexion autour de

ces scénarios pour en arriver à développer un plan préliminaire d'aménagement qui sera soumis à Rio Tinto par la suite.

Il est mentionné que l'utilisation du pont Arnaud par les motoneigistes n'est pas envisageable. Quelques alternatives ont été identifiées par des représentants de la municipalité et seront discutées avec les représentants des clubs de motoneigistes.

Questions/Observations	Réponses
Est-ce que les tracés développés par Vélo Chicoutimi prennent en compte la préservation des milieux humides, des cours d'eau et des différents éléments à préserver?	C'est une volonté de la corporation et des membres

Actions de suivi	Responsable	Échéancier
Revenir sur l'engagement quant à la préservation perpétuelle	RT	Prochaine rencontre
Identifier la piste dorsale (route) sur la carte scénarios vélo de montagne (qui sert à l'évacuation en cas de situation d'urgence)	TES	Après la rencontre
Validation par le CREDD la carte Scénario — Ceinture verte et retour à Simon Durocher.	CREDD	Dès que possible

5 DÉMARCHES DE VALIDATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Monsieur Louis-Michel Tremblay souligne que la prochaine étape sera de valider les options illustrées sur les cartes, leurs avantages et inconvénients, auprès des groupes d'intérêt qui sont les suivants :

- Les membres du conseil d'administration de la corporation Vélo Chicoutimi et les sous-comités qui travaillent sur ce dossier ;
- Les représentants des clubs de motoneige et les différents représentants de la municipalité ;
- Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) (ceinture verte).

Les représentants des groupes détermineront la meilleure manière de consulter leurs membres et soumettront ultérieurement une proposition au sous-groupe de travail sur l'aménagement de la zone tampon ainsi qu'aux représentants de Rio Tinto.

Les suggestions et commentaires suivants sont partagés lors des échanges :

- Les cartes des sentiers de vélo et celle des sentiers de motoneige seront partagées aux organismes environnementaux (OBV Saguenay et CREDD) une fois retravaillés avec les groupes d'intérêt. Ainsi, les groupes environnementaux pourront proposer des modifications en fonction des milieux humides et autres éléments d'intérêt à préserver, avant la poursuite des travaux.
- Les nouvelles cartes seront soumises aux membres d'ici la fin de l'année.

6 AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Monsieur Louis-Michel Tremblay invite monsieur Jean-Yves Bouchard, urbaniste, à présenter les diverses options d'écrans visuels envisageables. Ce dernier présente des photos qui illustrent les exemples et relate les avantages et les inconvénients pour chaque catégorie.

Les scénarios à prioriser sont, en ordre de préférence, les suivants :

- Talus semi-aménagés à hauteur variable et qui prévoit l'utilisation d'essences naturelles
- Écran visuel mixte (utilisation d'arbres et d'arbustes) avec une attention au respect des essences de végétaux par secteurs – Intégration)
- Clôtures intégrées dans la nature (aspect naturel)

Les suggestions et commentaires suivants sont partagés lors des échanges :

- L'option d'ériger les talus simultanément lors de la construction de la phase 2, avec la terre en place est à évaluer sérieusement, considérant que la terre doit être déplacée.
- L'utilisation de talus implique qu'il y aura une emprise (pente) qui empiètera sur le territoire réservé à l'aménagement des sentiers.
- Advenant l'utilisation de panneaux, ceux-ci pourraient servir de clôture du site en plus d'écrans visuels.
- Actuellement, l'aspect financier n'est pas considéré comme un critère qui empêcherait systématiquement l'utilisation de certaines options.
- Le remblai de contention sera revégétalisé au fur et à mesure (gazon et graminées)
- Il est proposé par les membres que les différentes options quant au choix des végétaux soient analysées.

7 VARIA

Avis — Relevés géophysiques — Madame Pascale Emond mentionne qu'il y aura des relevés géophysiques dans le secteur du boisé Panoramique à compter du 10 juin jusqu'au 5 juillet 2019, tel que stipulé dans l'avis qui a été envoyé aux membres la semaine dernière. Elle précise que ces relevés permettront une analyse plus approfondie sur les épaisseurs d'argile, sans faire d'excavation et que ces travaux sont réalisés dans le cadre de la phase 2 du projet de Vaudreuil 2022. Un plan de communication a été mis en place pour aviser les utilisateurs quant à la fermeture des sentiers et pour qu'il y ait le moins d'impact possible tout au long des travaux.

Gestion des cours d'eau sur le site lors de la construction de la phase 2 du projet Vaudreuil au-delà de 2022 – Les membres aimeraient avoir plus d'information sur le volet de la gestion hydrique et les résultats des travaux de caractérisation des cours d'eau. Une présentation à ce sujet sera faite aux membres lorsque la phase de préfaisabilité sera terminée, autour de juin 2020.

Madame Pascale Emond informe les membres qu'un employé de l'Usine Vaudreuil, qui fait beaucoup de vélo dans les sentiers du centre de vélo de montagne Le Panoramique, a manifesté son intérêt à joindre le sous-groupe de travail. Il est convenu que l'interlocuteur au sein du comité demeurera la corporation Vélo Chicoutimi.

Actions de suivi	Responsable	Échéancier
Colliger l'information sur le volet de la gestion hydrique et les résultats des travaux de caractérisation des cours d'eau et la partager aux membres	RT	Dès que possible, après la phase de pré faisabilité en cours (juin 2020)

8 PROCHAINE RENCONTRE

Un doodle sera envoyé en septembre pour planifier une rencontre en octobre ou en novembre selon l'avancement des travaux de chacun des groupes (Vélo Chicoutimi et le Club de Motoneige) pour qu'ils soient en mesure de présenter leurs nouvelles propositions respectives de sentiers. Des suivis téléphoniques seront également effectués.

Il est convenu que les différents groupes impliqués dans la démarche de développement des scénarios de sentiers de vélo et de motoneige interpellent les représentants de Rio Tinto tout au long de l'avancement des travaux pour qu'il y ait convergence.

9 FIN DE LA RENCONTRE

Il est convenu que le compte rendu sera envoyé aux membres avant la prochaine rencontre ainsi que la présentation. Monsieur Louis-Michel Tremblay remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre se termine à 18 h.

Production du compte rendu

Katherine Bouchard, Transfert Environnement et Société
Chargée de projet